

Cartographie de l'éolien en Wallonie - Enquête publique

**Plus que 8 jours pour réagir et protéger votre cadre de vie !**

Chers habitants de Wallonie, Chers sympathisants,

En effet, le temps presse. Si vous n’avez pas encore signé votre lettre de réclamation, il est grand temps de le faire. Car dans 8 jours, l’Enquête publique sera clôturée et ce sera trop tard. Les promoteurs retenus par le Ministre Wallon de l'Aménagement du Territoire, pourront démarrer leur projet sans que les propriétaires des terrains, les communes et les riverains ne puissent intervenir. Il n'y aura probablement plus d'enquêtes publiques.

Pourquoi refuser ce nouveau Cadre éolien ? Pour de nombreuses raisons. En voici les principales :

**L’impact réel sur votre santé**

Le Gouvernement Wallon relève le seuil de bruit et expose les riverains à plus de nuisances. En effet, le Gouvernement Wallon dans son ensemble, s'est accordé pour augmenter la norme de bruit nocturne de 40dBa à 43dBa durant certaines périodes. Ceci viole les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé ainsi que celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui indiquent que les éoliennes peuvent avoir un impact sur la santé et demandent que la norme générale, applicable à tous les citoyens, de 40dBa soit maintenue. A titre de comparaison, la norme générale pour le tapage nocturne est de 35 dBA. Pour certains, la santé des populations exposées ne vaut pas son pesant de certificats verts.

**Le coût exorbitant de cette politique : plus de 4.500.000.000 € d’ici 2020**

Le Gouvernement Wallon souhaite endetter durablement les ménages à hauteur de ± 4,5 milliards d'euros (± 3000€/ménage), pour soutenir une filière que plusieurs Etats européens ont déjà abandonné en raison de son coût prohibitif et de son inefficacité : Un euro investi dans l'isolation des logements produit vingt fois plus d'économies de CO2 que l'éolien (Fondation Nicolas Hulot). Comment expliquer un tel gaspillage d'argent public en période de crise? Les récentes révélations dans la presse montrent clairement les liens existants entre certains cabinets du Gouvernement Wallon et le lobby éolien (Le Vif du 10 mai 2013), permettant à ces derniers de réaliser de plantureux bénéfices, allant jusqu'à 500% par an par rapport au capital investi (Le Soir du 12 janvier 2013). Le problème c'est que ces bénéfices proviennent aux deux tiers d'un impôt sur l'électricité des Wallons : **les certificats verts**. Enfin, comment expliquer que le Gouvernement Wallon soit revenu sur sa parole pour les ménages ayant investi dans le photovoltaïque, alors qu'il se prépare à créer une nouvelle dette, au double (ou triple) de celle du photovoltaïque.

**Etes-vous prêts à vous faire voler une seconde fois par notre gouvernement ?**

**La dévalorisation de vos habitations**

Il ne fait nul doute que toute implantation industrielle a un impact sur l’immobilier, sans aucune compensation pour les personnes lésées.



La nouvelle carte de référence, dont vous trouvez un extrait ci-dessus, est soumise à votre avis **jusqu’au 30 octobre prochain**. **Les parties colorées correspondent à la Plaine de Boneffe et les zones autour de la Plaine où les promoteurs éoliens pourront implanter leurs nouvelles machines.** La carte complète et tous les autres documents sont disponibles sur le site[**www.plainedevie.net**](http://www.plainedevie.net)

**N’attendez pas que vos voisins réagissent. Faites le vous-même et participez à l’enquête publique en écrivant une lettre personnelle (datée et signée) ou en utilisant la lettre ci-jointe avant le 30 octobre :**

-    par mail: [eolien.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:eolien.dgo4@spw.wallonie.be)

-    par fax: 081/812 835

-    par courrier adressé au Collège communal de votre commune

- ou en le déposant dans le **point récolte** de votre village:

* + Branchon–Boneffe–Taviers : Stéphane Gatot - Chemin de Merdorp 17 à Branchon
  + Ramillies : Vincent Raquet – Rue de la Frête 20
  + Folx-les-Caves : Charlotte de Ghellinck - Rue de la Tannerie 44
  + Jandrenouille : Johan Lontie - Rue de Branchon 95

Un grand merci d’avance !